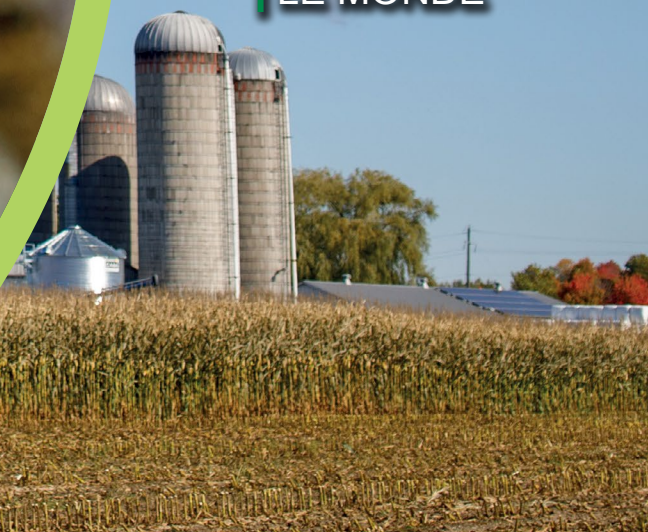




COOPÉRER
ALIMENTER
LA TERRE
ET NOURRIR
LE MONDE



FAITS SAILLANTS



919
membres
agricoles

364
membres
auxiliaires

135
employés
en 2020

Évolution depuis 2016

2016-2017

149 211 369 \$

2017-2018

151 525 581 \$

2018-2019

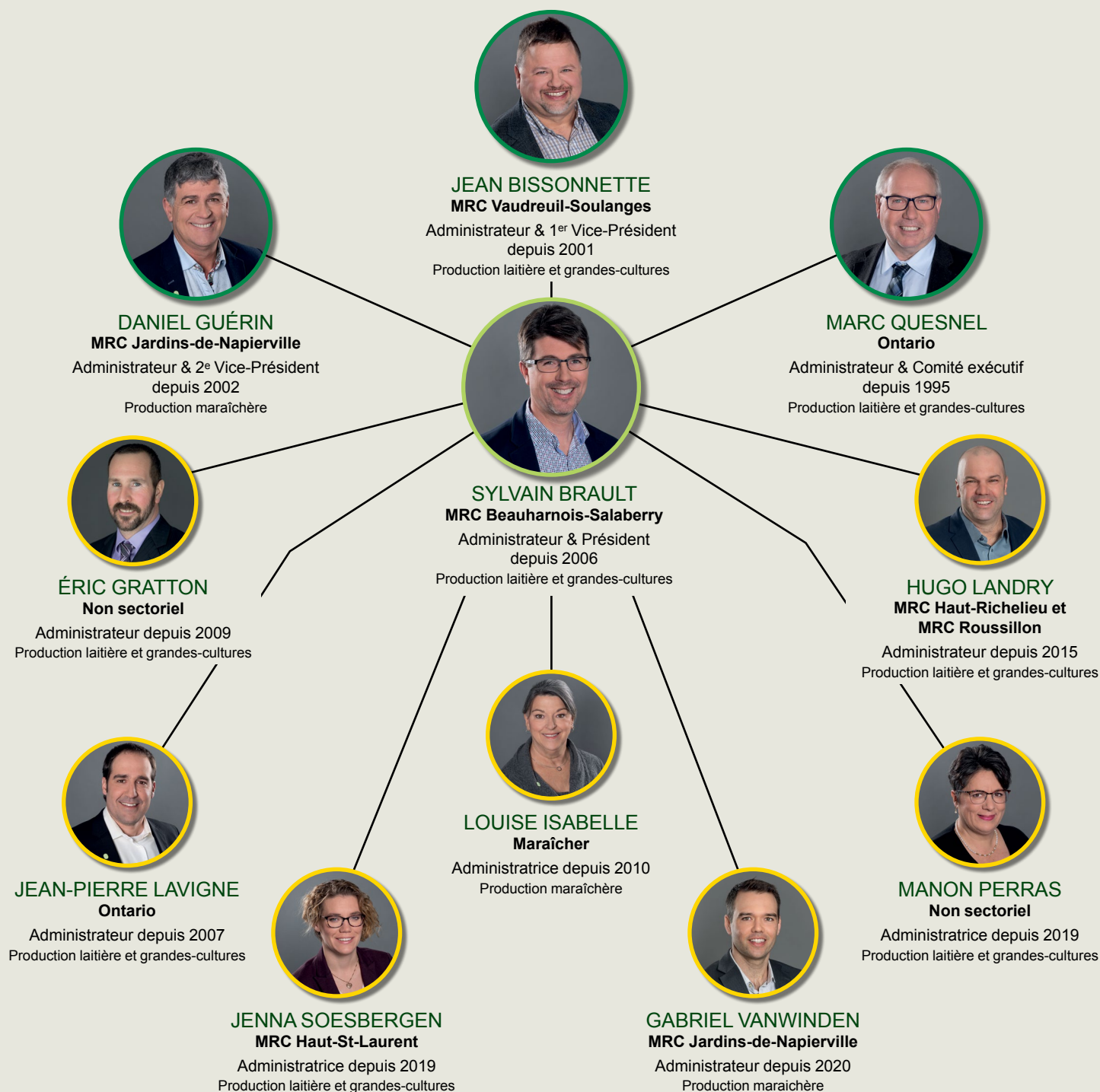
159 868 622 \$

2019-2020

153 006 485 \$



NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION





SYLVAIN BRAULT
Président

MOT DU PRÉSIDENT

Malgré les obstacles qui se sont dressés devant nous en 2020, force est d'admettre que plus que jamais notre coopérative a le vent dans les voiles et est prête à affronter les défis des prochaines années.

Mauvaises récoltes de 2019 à commercialiser, grèves ferroviaires, pandémie, panne informatique. L'année 2020 fut réellement parsemée de défis. Nous aurions pu trouver une panoplie de raisons pour expliquer des résultats en dessous des attentes. Au contraire, avec la mobilisation de l'ensemble de nos employés qui se sont serré les coudes et se sont adaptés aux différentes contraintes amenées par ces obstacles, Uniac connaît d'excellents résultats cette année. Je répète souvent que la plus grande force d'Uniac Coopérative est la qualité de ses ressources humaines et en cette année de pandémie, cette affirmation a pris tout son sens. Dès le début de la crise, notre directeur général Jean-Sébastien Leblanc et son comité de direction ont rapidement mis des mesures en place afin de protéger notre personnel. Nous avons opté pour un maximum de télétravail pour nos gens de l'administration, un nombre de visites minimum en présentiel pour nos experts-conseils et des mesures et équipements de protection pour nos gens en quincailleries. Toutes ces mesures ont rapidement été mises en place, parfois même avant les recommandations gouvernementales, si bien qu'au moment d'écrire ces lignes, il n'y a encore aucun cas de COVID-19 qui a été déclaré dans l'ensemble de nos places d'affaires. Avouons que le facteur chance fait aussi parti de l'équation, mais je tiens à remercier et féliciter au nom du conseil d'administration l'ensemble de nos

Le vent dans les voiles !

employés qui font preuve d'une résilience extraordinaire depuis maintenant près d'un an.

Malgré ces obstacles, beaucoup d'événements positifs ont eu lieu chez Uniac Coopérative en 2020. Tout d'abord, il y a notre changement de nom qui a pu être déployé à la suite de l'acceptation de l'assemblée générale en juin dernier. Même si cela reste symbolique, ce nouveau nom incarne bien l'état d'esprit actuel de la coopérative, qui après avoir vécu trois années de transition et de fusions sous le nom d'Unifrontières, est maintenant prête à passer à l'étape suivante avec Vision 2020 (maintenant Vision Plus) qui s'amène en 2021.

La mise en place de Sollio & Grains Québec en compagnie de neuf autres coopératives du réseau et de Sollio Agriculture est aussi un événement majeur de 2020. Cette nouvelle structure pour la commercialisation des grains suit la même logique « one-step » que Vision Plus. Elle permettra aux producteurs de grains du Québec et de l'est de l'Ontario d'obtenir de meilleures conditions de mise en marché et d'autres débouchés pour leurs grains, grâce à la force du groupe et à la proximité conservée sur le terrain.

D'autres dossiers amorcés en 2020 devraient aussi connaître leur dénouement en 2021, tel que la vente de notre siège social. À noter que nous devrions occuper encore les lieux en tant que locataires pour quelques années, avant de prendre une décision sur le déménagement possible du siège social.

Dans ces dossiers figure aussi notre adhésion au partenariat régional avec Sollio Agriculture, dans le cadre de Vision Plus. Nous en avons souvent parlé, le fait de jumeler la marge grossiste/détaillant avec Sollio Agriculture et de séparer la marge restante une fois la vente complétée est un atout de taille pour notre coopérative. En effet, nous sommes dans un contexte de haute concurrence et de marge minimum qui est particulier à notre territoire, dans le secteur animal comme

végétal. À noter que cette entente ne changera en rien le service et la facturation pour nos membres et clients.

Au niveau du secteur détail, aucun dossier majeur n'est en vue pour 2021, cependant nous bénéficions présentement de la décision du conseil d'administration de 2018 de centraliser nos opérations détails dans la région de Napierville. L'effet COVID a bien sûr eu un impact positif sur les ventes de l'ensemble de nos quincailleries, mais le modèle de la quincaillerie de Napierville nous permet de récupérer pleinement les ventes potentielles d'un concurrent d'envergure comparable qui a fermé ses portes à la fin de l'été 2020. Cela n'aurait pas été possible avec nos petites quincailleries. Nous sommes toujours à l'affût de toute occasion d'affaires qui pourrait améliorer la situation de notre coopérative dans ce secteur, tout en continuant à desservir nos membres agriculteurs sur l'ensemble de notre territoire, car c'est une priorité pour le conseil d'administration. À noter aussi qu'une nouvelle catégorie de membres auxiliaires qui s'adresse aux entrepreneurs en construction sera soumise à l'assemblée annuelle et devrait nous permettre de percer davantage dans ce créneau de marché.

Un autre secteur qui rapporte les fruits d'une décision du conseil d'administration prise en 2019 est celui de la consolidation de notre secteur de semences maraîchères avec Norseco. Après une année d'opération, nous sommes à même de constater les bénéfices de cette association tant au niveau des résultats financiers que du service extrêmement spécialisé auquel ont droit nos membres et clients du secteur maraîcher. Ce secteur se retrouve aussi au cœur de nos discussions de partenariat régional avec Sollio Agriculture et pourrait bénéficier des contacts générés par ce dernier. D'ailleurs, les semences de fleurs et de légumes de la marque W.H. Perron de Norseco sont maintenant distribuées dans le réseau BMR.

Autre nouveauté en 2021 pour ce secteur: si la décision est entérinée à l'assemblée générale, une autre catégorie de membres pourrait voir le jour cette année. Il s'agit des membres associés qui regrouperaient tous les producteurs maraîchers qui sont clients de Norseco et hors de notre territoire naturel. Il faut comprendre que l'ajout de cette catégorie de membres ne nuira pas à la ristourne de nos membres producteurs actuels. Au contraire, en plus de fidéliser et probablement d'augmenter les ventes faites chez ces producteurs, elle nous permettrait aussi d'augmenter notre pourcentage d'affaires fait avec nos membres qui représente une limite dans nos calculs de ristournes depuis quelques années. En étant limitée à 25% du pouvoir décisionnel en AGA, cette nouvelle catégorie ne pourrait pas influencer à elle seule la nature de notre coopérative.

Malgré les contraintes créées par la pandémie, le télétravail et la panne informatique, notre équipe administrative continue de toujours aussi bien répondre à l'appel. La baisse importante de notre provision pour mauvaises créances n'est qu'un exemple parmi tant d'autres de sa contribution à

nos résultats. L'année 2021 apportera aussi son lot de défis avec un projet d'élimination du papier dans l'archivage des documents, en plus de la préparation du partenariat régional avec Sollio Agriculture.

Comme mentionné ci-haut, les ressources humaines sont une priorité chez Uniag et nos efforts déployés en 2020 le démontrent bien. Pour l'ensemble de nos employés, nous avons mis en place un programme d'évaluation de la performance, un plan de rémunération variable, la télémedecine offerte gratuitement ainsi qu'un lot de mesures afin de les soutenir tout au long de la pandémie. Ces actions reflètent l'importance que ceux-ci représentent à nos yeux.

Avec l'impossibilité de tenir des événements en présentiel pendant la majeure partie de l'année, notre responsable aux communications a elle aussi dû se dépasser afin de maintenir le lien avec nos membres et clients. Les capsules d'informations pour nos équipes animales et végétales, les Facebook live avec les membres, les capsules promotionnelles pour notre nouveau nom, la gestion des commandites et le Uniag Challenge, ne sont que quelques exemples de la tâche accomplie. Du très beau travail qui reflète bien la professionnalisation grandissante d'Uniag!

Si le bon travail du service de communication a permis de maintenir un lien avec nos membres pendant la pandémie, il ne peut remplacer le plaisir de se retrouver ensemble lors d'événements associatifs. L'annulation du Défi Vélo et des dîners de Noël en plus de l'assemblée générale annuelle tenue virtuellement en juin ne sont que quelques exemples qui démontrent que l'année associative 2020 n'aura pas été aussi satisfaisante que nous l'aurions voulue. En revanche, elle nous aura aussi amenés à nous impliquer plus que jamais dans notre communauté en ces temps difficiles avec un don de plus de 30 000\$ en valeur marchande de denrées, grâce à la collaboration de nos membres producteurs. Pendant ce temps, nous gardons bon espoir de nous réunir en 2021. Le Défi Vélo a été reconduit pour août et nous travaillons aussi à l'organisation d'une fête estivale sous un format qui vous sera bientôt dévoilé. En attendant, on se croise les doigts pour que les circonstances nous permettent d'aller de l'avant dans ces beaux projets!

Malgré tout, l'appui que vous portez à votre coopérative est toujours aussi fort, nous l'avons notamment constaté avec notre campagne de RIC qui a totalisé plus de 1,3 millions de dollars investis dans notre coopérative par ses membres. Merci encore une fois pour votre confiance!

En conclusion, je tiens à remercier nos employés pour cette très belle année. Un gros merci aussi au conseil d'administration pour leur confiance et leur dévouement. Bien sûr, je termine avec de sincères remerciements pour vous tous, chers membres, pour la confiance et l'intérêt que vous portez à votre coopérative.

Sylvain Brault
Président d'Uniag Coopérative



LE COMITÉ DE DIRECTION



RAPPORT DE GESTION



JEAN-SÉBASTIEN LEBLANC, AGR.
Directeur général

Mot du directeur général

C'est avec une grande confiance aujourd'hui que je vous présente le rapport de gestion du dernier exercice financier. Au moment d'écrire ces lignes l'an dernier, je n'étais pas du tout dans le même état d'esprit qu'aujourd'hui. Les derniers mois m'ont convaincu que nos efforts allaient dans le bon sens. Le Président vous a brossé un portrait très complet de l'année 2020. En effet, tous les ingrédients étaient réunis pour en faire une année de misère, cependant, c'est tout l'opposé qui s'est produit. Certains de mes homologues ont même affirmé avoir vécu cinq années en une avec tous les différents événements qui ont eu un impact sur nos opérations quotidiennes ! Dès janvier 2020, nous avons donné le coup d'envoi à cette année extraordinaire, lors d'une réunion de deux jours avec l'ensemble des professionnels et des gestionnaires de la coopérative. Tous les employés se sont alors mobilisés afin de connaître une des meilleures années de la courte histoire de la coopérative en termes de résultats financiers.

Les mois qui ont suivi nous ont démontré que le modèle coopératif est une solution plus que pertinente en temps de crise. C'est cette même confiance qui a été à la base du succès que l'on a connu durant la dernière année. **À tous les employés, merci d'avoir répondu « présent » !**

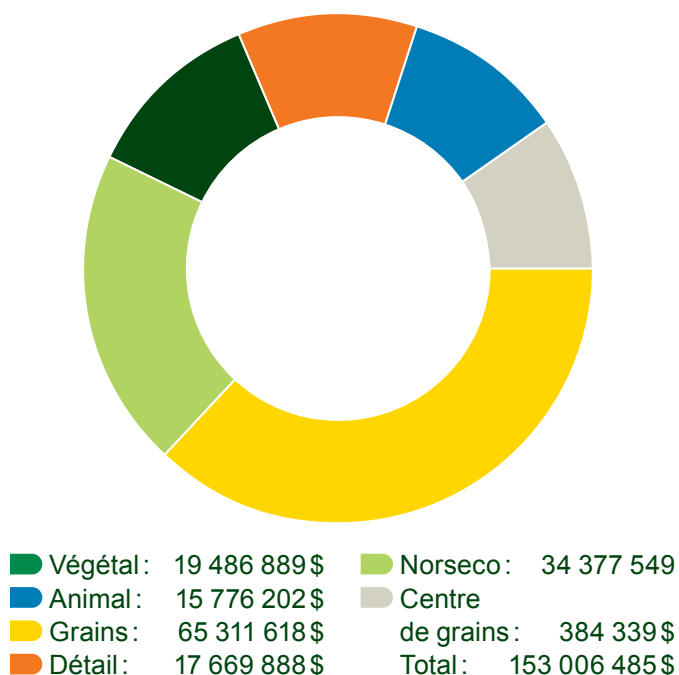
Avant d'aller plus loin, j'aimerais porter à votre attention que tous les résultats qui vous seront présentés sont issus d'une année financière de 11 mois, qui s'est terminée le 31 octobre dernier. Les comparables de l'année précédente sont extraits d'un exercice financier de 12 mois.

ANIMAL

Pour le secteur animal, c'est une augmentation des ventes de 532 378 \$ qui représente une hausse de 3,5 % pour totaliser tout près de 16 millions de dollars. C'est en ligne avec la croissance des ventes des EAC (équivalent aliment complet) qui sont passés de 46 091 TM à 51 548 TM, pour une augmentation de 11,8 %. Aussi, le nombre de tonnes est en hausse (22 887 TM vs 17 716 TM). Au niveau de la marge brute, elle est plus basse avec 16 % comparative-ment à 17 % en 2019. Ainsi, la marge brute par TM (EAC) est de 50,43 \$/TM en 2020 comparativement à 54,75 \$/TM en 2019.

Dans le secteur animal, l'année 2020 s'est déroulée en deux temps : il y a eu le gain de plusieurs nouveaux clients en début d'année et la perte de quelques autres en fin d'année. Ce secteur a subi, en début de pandémie, de fortes variations dans la demande pour les produits laitiers – rappelez-vous les images-chocs des réservoirs de lait vidés dans les égouts – ce qui a fait place à une demande soutenue durant les mois qui ont suivi. Nous sommes à même de constater l'effet régulateur qu'a le système de gestion de l'offre sur les productions contingentées.

Ventes 2020 en \$ par secteur (période de 11 mois)



VÉGÉTAL

Semences grandes cultures

Au niveau des semences destinées aux grandes cultures, il y a une hausse des ventes de 493 053 \$ par rapport à 2019. Cette augmentation des revenus se traduit par des volumes en croissance dans le maïs (5 320 sacs VS 3 895 sacs) et une diminution des unités de vente du côté de la fève soya (14 663 sacs VS 16 755 sacs). Notre marque de maïs Maïzex est de plus en plus reconnue et appréciée des producteurs, ce qui aide à la croissance des parts de marché dans ce segment de produits. Par ailleurs, une bonne partie de la hausse des ventes de semences est attribuable aux céréales et fourragères. Pour ce qui est de la marge brute, elle est restée stable à 15 %. Les prévisions de vente pour la prochaine saison sont très encourageantes et suivent les mêmes tendances.

Protection des cultures

En 2020, les ventes sont moins élevées de 275 326 \$. La pandémie a diminué la production maraîchère surtout pour les espèces qui nécessitent de la main-d'œuvre (légumes feuilles, choux, brocoli, piments, etc.). Le maraîcher représente en moyenne 50 % de nos ventes de chimie et certaines cultures ont été complétées à seulement 70 %. Aussi, la marge brute est plus basse, elle se situe à 10 % par rapport à 13 % en 2019. Ceci s'explique par une provision pour désuétude importante en 2020 (75 154 \$ VS 6 572 \$). De plus, les rabais de fin de saison des fabricants pour 2020 ont été moindres que l'année précédente. Avec le contexte réglementaire présent au Québec comme en Ontario, nous avons tous les outils pour vous accompagner afin d'utiliser le bon produit, à la bonne dose et au bon moment.

Fertilisants

La baisse des ventes de 636 544 \$ dans le segment des fertilisants est en lien direct avec la baisse du prix de vente par tonne 450 \$/TM (501 \$/TM en 2019). La valeur au marché du prix de l'engrais a chuté, en moyenne, entre 2019 et 2020. Toutefois, le nombre de tonnes transigées est plus élevé en 2020. Il est de 22 082 TM vs 21 110 TM en 2019, soit une hausse de 4,6 %. La marge brute est plus haute que l'année dernière (57 \$/TM vs 49 \$/TM). Cette amélioration de la rentabilité résulte en grande partie des conditions exceptionnelles vécues au printemps dernier et de la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée au tout début du confinement. Une partie plus modeste de cette amélioration s'explique également par une situation commerciale plus soutenue qu'à l'habitude.

Services spécialisés

Au niveau des services spécialisés dans le secteur des productions végétales, nous avons poursuivi sur la même lancée qu'en 2019, dans l'optique de consolider notre offre et de développer ou maintenir des partenariats afin de vous offrir différents services. Le nombre de PAEF est en légère augmentation (146 PAEF en 2020 VS 140 PAEF en 2019). Pour ce qui est de l'arrosage à forfait, nous avons connu une baisse des acres arrosés pour une deuxième année consécutive. Cette baisse représente environ 900 acres, mais nous avons réussi à dégager une légère marge bénéficiaire. Il y a également eu une nette diminution du nombre de tonnes vendues pour la chaux. Cette diminution s'explique majoritairement par le changement de fin d'année financière, puisque plusieurs épandages ont été réalisés en novembre dernier. Finalement, il y a eu une augmentation des ventes combinée à une diminution de la marge pour l'épandage d'engrais à forfait. Le nouveau service d'épandage à taux variable a connu un beau succès pour la première année d'existence de ce nouveau service. Votre coopérative a de beaux projets pour la prochaine année au niveau des services spécialisés.

SEMENCES MARAÎCHÈRES & NORSECO

Il n'y a plus de ventes de semences de légumes enregistrées directement dans les livres comptables de la coopérative. Ces ventes sont maintenant enregistrées par un mandat de revente et le total de 10 038 653 \$ représente les ventes faites aux membres d'Uniag par Norseco S.E.C. Ces ventes sont enregistrées dans les livres de la coopérative, de manière à les reconnaître pour le calcul des ristournes. La marge brute négative est due à la désuétude prise sur le billet correspondant aux inventaires transférés. Autrement, la marge brute aurait été de 0 % ou nulle.

Norseco

Depuis l'an dernier, nous avons pris l'habitude de vous présenter les résultats sommaires de Norseco. Depuis l'acquisition en 2014, les résultats n'ont jamais cessé de croître pour atteindre un nouveau sommet en 2020 de 34 961 499 \$. Il en est de même pour la rentabilité de cette filiale! Après la première année d'existence, les dirigeants de Norseco, les membres du conseil d'administration et moi-même sommes très satisfaits des résultats obtenus. Nous sommes convaincus d'avoir un modèle d'affaires agile et pérenne qui nous permettra de soutenir le développement de cette filiale dans le futur.

GRAINS Commercialisation des grains

La commercialisation des grains a été impactée par la mauvaise récolte de l'automne 2019, durant toute l'année 2020. Chaque voyage ou presque était plus compliqué à mettre en marché qu'à l'habitude. Quand ce n'était pas une coupure à cause de la qualité, le camion était redirigé vers un autre site. Nous avons enregistré un nombre de TM en baisse entre 2019 et 2020, mais également composé d'un mix de produits différent. Il y a 59 971 TM de moins de maïs et 6 229 TM de plus en fève de soya. Les ventes sont inférieures à l'année dernière (65 311 619 \$ VS 76 032 285 \$). De plus, les ventes de 2019 incluent la redevance de Grains Élite d'un montant de 83 479 \$, alors que cette année, la redevance de Grains Élite totalise 124 948 \$. Au niveau de la marge brute, elle est plus élevée dans le soya, mais moins élevée dans le maïs, ce qui représente une moyenne de marge brute plus haute que l'année dernière. Le déploiement de Sollio & Grains Québec s'est finalisé en décembre dernier. Les prochains mois nous permettront de constater toute la force de frappe du réseau, résultant de la création de cette nouvelle entité qui devient le joueur le plus important dans la commercialisation du grain au Québec.

Centre de grains

Le centre de grains correspond à la micronisation du soya. Les ventes de 2020 ont baissé à 399 419 \$ (783 758 \$ en 2019), car il y a eu un transfert des achats des clients vers d'autres types de sous-produits qui sont vendus dans le secteur des productions animales. De plus, il y a eu une diminution de la consommation par Sollio Agriculture au niveau des meuneries. Cette baisse en dollar correspond à une baisse en TM; il y a eu 447 TM cette année par rapport à 1 137 TM en 2019. Tout de même, la marge brute est en hausse et se situe à 43 % comparée à 33 % en 2019.



DÉTAIL

Quincaillerie

Les ventes de 2020 sont de 12 718 571 \$ comparativement à 10 449 600 \$ en 2019 ce qui représente une hausse de 2 268 971 \$. La majeure partie de la hausse provient du BMR Napierville qui a connu une augmentation des ventes de 50,8 % pour atteindre 1 742 038 \$. Aussi, la quincaillerie de Sainte-Barbe explique une hausse de 23,5 % avec 314 181 \$. Enfin, l'achalandage a été accru pour

l'ensemble des succursales en raison de la pandémie, variant de 0,2 à 23,9 %. La marge brute de 2019 était de 26,8 %.

La marge de cette année est en hausse, pour atteindre 29,5 %.

Cette hausse est causée par la diminution des promotions durant la pandémie. Malgré la frénésie associée à la COVID-19 pour les produits de quincaillerie, il y a eu quelques défis opérationnels à surmonter, comme la gestion des ruptures de stock avec les fournisseurs et plus récemment, un changement de système ERP au niveau du grossiste. Plusieurs personnes ont carrément découvert nos magasins dans les derniers mois et nous sommes certains de pouvoir tirer profit de cette nouvelle clientèle dans le futur.



Dépanneur & Station-service

Les ventes de dépanneur ont légèrement diminué de 0,5 % (9 791 \$). Pour ce qui est des ventes de la station-service, le nombre de litres vendu a diminué de 13,2 %. L'achalandage de la clientèle a diminué au printemps (soit au début de la pandémie), ce qui a eu un effet sur les ventes. Pour la marge brute, elle est légèrement plus élevée que l'an dernier pour le dépanneur. Elle se situe à 18,8 % (17,9 % en 2019).

SITUATION FINANCIÈRE

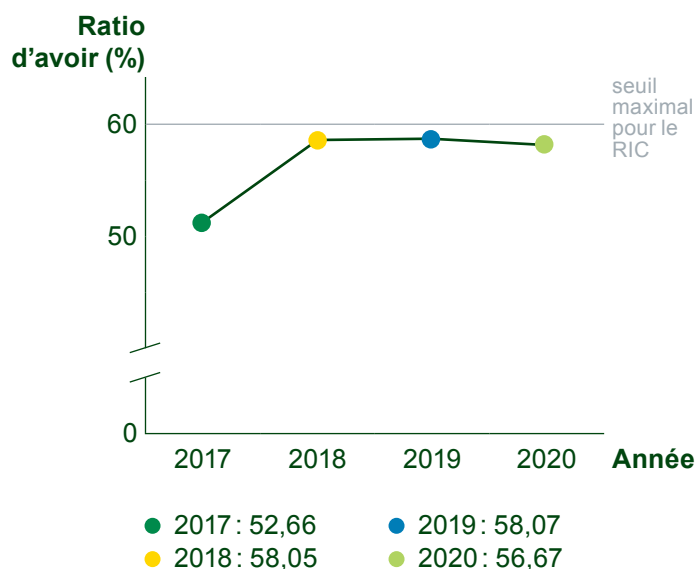
Depuis quelques années, votre coopérative affiche un solide bilan financier. Ceci, combiné à sa rentabilité toujours croissante, nous permet maintenant de réaliser certains projets afin de faire croître les activités de la coopérative sur l'ensemble de son territoire. Le bilan consolidé d'Uniag Coopérative affichait au 31 octobre 2020 un actif total de 70,95 millions de dollars comparativement à 59,55 millions de dollars à la fin de l'exercice précédent. La hausse de l'actif total est principalement attribuable à l'augmentation de l'encaisse, des débiteurs, des acomptes sur stocks et de l'augmentation

des placements, liés à la portion de la ristourne de Sollio Groupe Coopératif transférée en parts.

Le fonds de roulement présente un solde de 16,72 millions de dollars, alors qu'il était de 13,21 millions de dollars en 2019. En ce qui concerne le ratio de fonds de roulement consolidé de la coopérative, il se situait à 1,63 à la fin de l'exercice 2020, comparativement à 1,66 à la fin de l'exercice précédent.

L'avoir se situe à 56,67 % à la fin de l'année financière 2020, contre 58,07 % à la fin de l'année financière précédente. Malgré la variation de certains éléments au bilan, nous avons réussi à maintenir ce ratio sous la barre du 60 %, critère essentiel pour le maintien de l'éligibilité au programme de RIC.

Évolution du ratio d'avoir



CORPORATIF

Ressources humaines

Au cours de la dernière année, nous avons traversé plusieurs épreuves qui font qu'aujourd'hui, le sentiment d'appartenance des employés envers Uniag Coopérative n'a jamais été aussi élevé. Je mentirais en disant qu'il n'y a pas eu de séquelles associées à la pandémie, mais tous ont mis l'épaulé à la roue afin de faire en sorte que, jour après jour, les familles agricoles de notre territoire, nos membres et nos clients ont réussi à avoir accès aux produits et services qu'ils attendent de leur coopérative. En retour, la direction, avec l'aval du Conseil d'administration, a mis une série de mesures en place afin qu'Uniag Coopérative devienne un employeur de choix. Les boîtes d'aliments Olymel distribuées au plus fort du premier confinement en sont un très bel exemple!

Communication

2020 a également été une année faste au niveau des communications. En plus d'un changement de nom pour l'organisation, c'est une implication sans cesse grandissante dans l'ensemble des mail-
lons de l'organisation qui nous permet de continuer à rejoindre nos membres, nos employés et nos différents partenaires sur une base quasi quotidienne maintenant.

Technologie de l'information

La cybersécurité est une préoccupation constante pour votre conseil d'administration depuis le début de l'année 2020. La coopérative s'est dotée d'outils et de technologie de premier plan afin de renforcer l'utilisation quotidienne qu'elle fait des différents outils technologiques. Le risque zéro n'existe pas, mais le travail continu sur la prévention constitue notre meilleur atout! Avec l'accroissement instantané du télétravail en mars dernier, il a fallu faire preuve de créativité pour permettre à nos employés d'être fonctionnels à la maison, mais sans faire de compromis sur la sécurité informatique. La panne de novembre dernier, bien que hautement indésirable, illustre très bien les vulnérabilités auxquelles nous devons faire face jour après jour.



CONCLUSION

Les années se suivent et se ressemblent ou pas! 2020 sera imprégnée à jamais dans nos souvenirs. Certains vont retenir les aspects les plus négatifs, mais plusieurs retiendront les bons côtés de tout cela. J'en fais partie et je suis persuadé que nous sommes plusieurs dans cette situation chez Uniag Coopérative. On raconte qu'on se souvient précisément de plusieurs détails anodins lors de journées marquantes. Le 11 septembre 2001 est l'une de ces journées. Le 13 mars 2020, le deviendra peut-être, mais croyez-moi, je vais me souvenir longtemps la journée où l'OMS déclarera la fin de cette pandémie! Chez Uniag Coopérative, c'est l'année 2020 tout entière qui est un peu surréelle, tellement il y a eu d'événements inhabituels internes et externes à l'organisation, mais aussi une année charnière dans la jeune vie de votre coopérative.

Merci à nos différents partenaires, mais plus particulièrement à Desjardins, Financement agricole Canada et à notre principal fournisseur; Sollio Groupe Coopératif et ses divisions.

Il me tient à cœur de remercier tous les employés, plus que jamais, dans ce contexte de changement et d'adaptation. Nous sommes dans un milieu extrêmement dynamique et votre implication quotidienne permet à Uniag Coopérative d'être en adéquation avec sa mission. Les opérations quotidiennes de la coopérative ne seraient pas possibles sans vous et votre travail joue un réel rôle pour plusieurs centaines de familles agricoles d'ici. Une mention spéciale à mon comité de gestion qui, je le répète, est l'un des meilleurs au sein des coopératives agricoles du réseau.

Merci à Monsieur Sylvain Brault et au conseil d'administration d'Uniag Coopérative qui, jour après jour, témoignent leur confiance à l'équipe de direction de votre coopérative.

Enfin, merci à vous, membres d'Uniag Coopérative, pour la confiance manifestée tout au long de l'année en favorisant votre coopérative comme partenaire privilégié pour vos différents besoins en produits et services.

UNE ÉQUIPE SOLIDE ET SOLIDAIRE !

Chaque année, des employés d'Uniag Coopérative s'illustrent par leurs performances, leur dévouement à la coopérative et leur travail d'équipe. En voici quelques-uns qui ont été reconnus en 2020.

Commercialisation de grains

Nomination de Claude Dubuc pour le prix « Agent de commercialisation de l'année » à la Rencontre des experts-conseils 2020.



Productions animales

Nomination de Marie-Philip Brisson pour le prix de l'expert-conseil ruminant de l'année à la Rencontre des experts-conseils 2020.



Alex Lapointe, GAGNANT du prix révélation de l'année à la Rencontre des experts-conseils 2020.



Simon-Pierre Loiselle, GAGNANT du prix expert-conseil ruminant de l'année à la Rencontre des experts-conseils 2020.



Productions végétales

Nomination de Marc Rochette pour le prix de l'expert-conseil grandes cultures de l'année à la Rencontre des experts-conseils 2020



Bottine d'or

Serge Gervais, récipiendaire de la Bottine d'or d'Uniag Coopérative pour l'année 2020, pour s'être démarqué dans la vente de produit Agrizone, pour sa volonté constante d'élever les standards de service à la clientèle et pour le soutien qu'il apporte à ses collègues.



Quincailleries

Notre succursale de Sainte-Barbe a été finaliste lors du Gala BMR 2020 pour la « Meilleure augmentation (%) achat - quincaillerie »



Patrick Loiselle

Gérant
BMR Sainte-Barbe



Vie COOPÉRATIVE



En 2020, les activités pour se rassembler ont été mises à rude épreuve, mais nos membres ont été plus solidaires que jamais ! Soulignons les événements qui ont marqué positivement l'année 2020 au sein de notre coopérative.

Initiative
De nous à Vous
de Sollio Groupe
Coopératif



Don de légumes d'une valeur de 33 750 \$

Nous tenons à remercier tous nos membres pour leur implication :

- J.P.L. Guérin via Groupe Vegco
- R.R. et fils
- Vert Nature
- Pommes Enderle
- Fermes Leclair
- Mas et fils
- Ferme Jean-Luc Bibeau
- Fermes Gilles Roy et fils
- La Fraisière Rougi et fils

Spectacle virtuel de Noël

C'est avec plaisir que nous nous sommes rassemblés virtuellement le 5 décembre 2020 pour rire et passer un bon moment ! Plus de 100 participants ont été des nôtres au spectacle de l'humoriste Alex Roy.



Semaine de la coopération

Nous avons remis un don de 1000 \$ au Club des petits déjeuners du Canada au nom de tous les fiers coopérateurs d'Uniag Coopérative.

POUR LA SEMAINE DE LA COOPÉRATION
Du 11 au 17 octobre

- ✓ **UN DON**
Joignez-vous à nous et donnez en grand nombre au Club des petits déjeuners.
- ✓ **UNE PROMOTION**
Épargnez jusqu'à 120 \$ sur la marchandise Agrizone sélectionnée.

Logos: AU PROFIT CLUB des petits déjeuners, agrizone, La Coop Unifrontières

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
UNIAG COOPÉRATIVE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de **UNIAG COOPÉRATIVE** (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 octobre 2020, et les états consolidés des résultats, de la réserve et des flux de trésorerie pour l'exercice de onze mois terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 octobre 2020, ainsi que des résultats consolidés de son exploitation et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice de onze mois terminé à cette date, conformément aux dispositions en matière d'information financière de l'article 131 de la Loi sur les coopératives du Québec.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Saint-Rémi

81, Boul. Saint-Rémi, bureau 101
Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-3974
514 990-1280
Télécopieur : 450 454-7320

Saint-Constant

35, rue St-Pierre, bureau 201
Saint-Constant (Québec) J5A 2E4
Téléphone : 450 638-3337
Télécopieur : 450 638-5557

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux dispositions en matière d'information financière de l'article 131 de la Loi sur les coopératives du Québec, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Saint-Rémi

81, Boul. Saint-Rémi, bureau 101
Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-3974
514 990-1280
Télécopieur : 450 454-7320

Saint-Constant

35, rue St-Pierre, bureau 201
Saint-Constant (Québec) J5A 2E4
Téléphone : 450 638-3337
Télécopieur : 450 638-5557

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Saint-Rémi

81, Boul. Saint-Rémi, bureau 101
Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-3974
514 990-1280
Télécopieur : 450 454-7320

Saint-Constant

35, rue St-Pierre, bureau 201
Saint-Constant (Québec) J5A 2E4
Téléphone : 450 638-3337
Télécopieur : 450 638-5557

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

LLG CPA inc.¹

Saint-Rémi, le 12 février 2021

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A129101

Saint-Rémi

81, Boul. Saint-Rémi, bureau 101
Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-3974
514 990-1280
Télécopieur : 450 454-7320

Saint-Constant

35, rue St-Pierre, bureau 201
Saint-Constant (Québec) J5A 2E4
Téléphone : 450 638-3337
Télécopieur : 450 638-5557

UNIAG COOPÉRATIVE
RÉSULTATS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2020

	31 octobre 2020 (11 mois)	30 novembre 2019 (12 mois)
CHIFFRE D'AFFAIRES	153 006 485 \$	159 868 621 \$
COÛT DES PRODUITS VENDUS (annexe A)	<u>131 347 728</u>	<u>141 236 416</u>
EXCÉDENT BRUT	<u>21 658 757</u>	<u>18 632 205</u>
FRAIS D'EXPLOITATION		
Frais d'exploitation et de vente	11 363 400	12 461 715
Frais d'administration	2 848 521	2 831 314
Intérêts sur la dette à long terme	184 870	336 759
Intérêts et frais bancaires	356 333	403 566
Intérêts sur parts privilégiées	230 939	238 994
Revenus d'intérêts	(160 090)	(170 531)
Amortissement des immobilisations corporelles et des biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	<u>689 413</u>	<u>794 192</u>
	<u>15 513 386</u>	<u>16 896 009</u>
EXCÉDENT D'EXPLOITATION	<u>6 145 371</u>	<u>1 736 196</u>
AUTRES PRODUITS		
Ristournes - Sollio Groupe Coopératif	1 023 849	2 499 960
Ristournes - autres	4 023	1 740
Dividendes	18 019	-
Gain non matérialisé sur instruments financiers dérivés	52 575	113 959
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	18 727	(3 544)
Gain sur cession d'immobilisations corporelles destinées à la vente	-	77 755
Perte sur dépréciation d'actifs incorporels	(7 800)	-
Subventions salariales d'urgence du Canada	<u>236 351</u>	<u>-</u>
	<u>1 345 744</u>	<u>2 689 870</u>
EXCÉDENT AVANT IMPÔTS SUR DES FILIALES	<u>7 491 115</u>	<u>4 426 066</u>
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		
Exigibles	1 336 051	1 029 596
Futurs	<u>(6 349)</u>	<u>(113 094)</u>
	<u>1 329 702</u>	<u>916 502</u>
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	<u>6 161 413 \$</u>	<u>3 509 564 \$</u>
RÉPARTITION DE L'EXCÉDENT		
AUX MEMBRES DE LA COOPÉRATIVE (note 5)	4 983 210 \$	2 744 334 \$
À LA PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	<u>1 178 203</u>	<u>765 230</u>
	<u>6 161 413 \$</u>	<u>3 509 564 \$</u>

UNIAG COOPÉRATIVE
RÉSERVE CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2020

	31 octobre 2020 (11 mois)	30 novembre 2019 (12 mois)
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	16 274 133 \$	13 734 190 \$
Excédent de l'exercice précédent	<u>2 744 334</u>	<u>6 055 324</u>
	<u>19 018 467</u>	<u>19 789 514</u>
Ristournes de l'exercice précédent		
Comptant	(679 442)	(906 567)
En parts sociales	(11 745)	(21 307)
Parts privilégiées	(681 342)	(2 125 806)
Impôts futurs liés à l'excédent de l'exercice précédent (note 4)	87 498	(450 341)
Impôts exigibles liés à l'excédent de l'exercice précédent (note 4)	-	(11 360)
Surplus d'apport	<u>2</u>	<u>-</u>
	<u>(1 285 029)</u>	<u>(3 515 381)</u>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>17 733 438 \$</u>	<u>16 274 133 \$</u>

UNIAG COOPÉRATIVE
FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2020

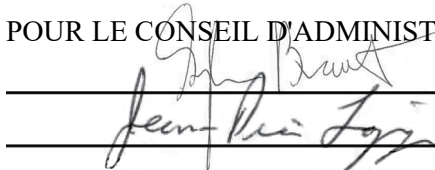
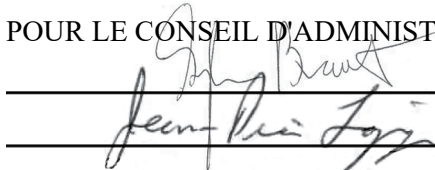
	31 octobre 2020 (11 mois)	30 novembre 2019 (12 mois)
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (note 3)		
Rentrées afférentes aux résultats consolidés de l'exercice	6 178 240 \$	2 371 969 \$
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>(1 971 380)</u>	<u>(2 439 741)</u>
	<u>4 206 860</u>	<u>(67 772)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(397 196)	(4 359)
Encaissement de placements	125	431 590
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 083 090)	(1 185 318)
Acquisition d'immobilisations corporelles destinées à la vente	(15 246)	(12 061)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	29 836	146 966
Produit de la cession d'immobilisations corporelles destinées à la vente	<u>-</u>	<u>355 000</u>
	<u>(1 465 571)</u>	<u>(268 182)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	4 585 968	2 997 023
Emprunts à long terme	874 585	1 045 000
Remboursement de la dette à long terme	(639 135)	(2 008 778)
Remboursement d'obligations découlant des contrats de location-acquisition	(14 459)	(14 743)
Ristournes versées	(679 442)	(906 567)
Remboursement de parts privilégiées	(231 000)	(21 000)
Émission de parts sociales et de parts privilégiées	842 722	886 443
Rachat de parts sociales et de parts privilégiées	(370 718)	(690 548)
Dividendes	(300 000)	(60 000)
Surplus d'apport	<u>2</u>	<u>-</u>
	<u>4 068 523</u>	<u>1 226 830</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	6 809 812	890 876
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>1 641 144</u>	<u>750 268</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>8 450 956</u></u> \$	<u><u>1 641 144</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

UNIAG COOPÉRATIVE
BILAN CONSOLIDÉ
31 OCTOBRE 2020

	31 octobre 2020	30 novembre 2019
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	8 450 956 \$	1 641 144 \$
Débiteurs (note 6)	10 098 522	7 828 640
Impôts sur les bénéfices	-	710 192
Stocks (note 7)	15 982 066	17 399 761
Acomptes sur stocks	8 098 349	4 845 567
Frais payés d'avance	288 430	410 040
Instruments financiers dérivés (note 8)	132 317	113 959
Impôts futurs	-	208 232
	43 050 640	33 157 535
PLACEMENTS (note 9)	16 844 492	15 730 727
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET BIENS LOUÉS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION- ACQUISITION (note 10)	6 502 395	7 138 360
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DESTINÉES À LA VENTE	1 033 779	-
ACTIF INCORPORELS - LOGICIEL EN DÉVELOPPEMENT	31 200	39 000
ÉCART D'ACQUISITION	3 486 966	3 486 965
	<u>70 949 472 \$</u>	<u>59 552 587 \$</u>

UNIAG COOPÉRATIVE
BILAN CONSOLIDÉ
31 OCTOBRE 2020

	31 octobre 2020	30 novembre 2019
PASSIF		
COURT TERME		
Emprunt bancaire (note 11)	11 732 991 \$	7 147 023 \$
Créditeurs (note 12)	9 510 282	7 004 488
Palements anticipés	867 216	2 157 707
Impôts sur les bénéfices	86 479	-
Instruments financiers dérivés (note 8)	79 742	-
Impôts futurs	35 003	-
Obligations découlant de contrats de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice (note 13)	16 881	15 820
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 14)	438 181	267 935
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice (note 14)	1 920 039	1 836 509
Parts privilégiées rachetables au cours du prochain exercice (note 15)	<u>1 642 822</u>	<u>1 523 017</u>
	26 329 636	19 952 499
OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (note 13)	16 244	31 764
DETTE À LONG TERME (note 14)	2 435 830	2 454 156
PARTS PRIVILÉGIÉES RACHETABLES (note 15)	223 000	454 000
IMPÔTS FUTURS	<u>1 740 312</u>	<u>2 077 394</u>
	<u>30 745 022</u>	<u>24 969 813</u>
AVOIR		
PARTS PRIVILÉGIÉES (note 16)	12 309 047	11 273 406
AVOIR DES MEMBRES		
Capital social (note 16)	811 235	801 590
AVOIR DE LA COOPÉRATIVE		
Excédent (note 5)	4 983 210	2 744 334
Réserve	<u>17 733 438</u>	<u>16 274 133</u>
	35 836 930	31 093 463
PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	<u>4 367 520</u>	<u>3 489 311</u>
	<u>40 204 450</u>	<u>34 582 774</u>
	<u>70 949 472</u> \$	<u>59 552 587</u> \$
POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION		
 _____, administrateur		
 _____, administrateur		

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La coopérative, constituée en vertu de la Loi sur les coopératives, est issue d'une fusion entre La Coop Uniforce et La Coop des Frontières, Coopérative Agricole, est un organisme créé en vue de procurer à ses membres des biens et services pour l'exploitation de leurs entreprises. Elle exploite des quincailleries, vend divers produits, principalement dans le domaine agricole, et commercialise les grains. Au 20 août 2020, la coopérative a adopté la dénomination sociale Uniag Coopérative.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé (NCECF), à l'exception des particularités suivantes qui découlent des exigences de la Loi sur les coopératives et de son Règlement d'application, et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Ristournes et impôts sur l'excédent

L'excédent de l'exercice présenté à l'état des résultats consolidés est établi avant ristournes et impôts sur l'excédent. Le montant des ristournes sera établi par les membres lors de l'assemblée générale annuelle. L'excédent de l'exercice, les ristournes et les impôts sur l'excédent seront inscrits à la réserve consolidée au cours du prochain exercice.

Intérêts sur les parts privilégiées

Les intérêts sur les parts privilégiées et les impôts y afférents sont comptabilisés à l'état des résultats consolidés.

Règles de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la coopérative et de toutes ses filiales. Au moment de la consolidation, toutes les opérations intersociétés et les soldes réciproques ont été éliminés.

Les filiales de la coopérative sont les suivantes :

Nom	Description	Pourcentage de participation
9406-5299 Québec inc.	Société de gestion	70 %
Norseco S.E.C.	Distributeur de semences	73,4 %
9403-1689 Québec inc.	Société de gestion	73,4 %

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

Les produits tirés des services sont comptabilisés lorsque les services sont rendus au client à condition qu'il y ait une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix soit déterminé ou déterminable et que le recouvrement soit raisonnablement sûr.

Les rabais de volume sont enregistrés en réduction du chiffre d'affaires au fur et à mesure que les ventes sont comptabilisées.

Les escomptes de caisse consentis aux clients sont enregistrés en réduction du chiffre d'affaires au fur et à mesure que les ventes sont comptabilisées.

Les contreparties en espèces reçues des fournisseurs constituent une réduction de prix des produits ou des services des fournisseurs et sont comptabilisées comme une réduction du coût des marchandises vendues et des stocks connexes lors de la comptabilisation dans l'état des résultats consolidés et dans le bilan consolidé de la coopérative. Certaines exceptions s'appliquent lorsque les contreparties en espèces reçues représentent soit un remboursement des coûts différentiels engagés par la coopérative pour vendre les produits des fournisseurs, soit un paiement au titre de biens livrés ou de services fournis aux fournisseurs.

Les subventions salariales sont comptabilisées dans l'exercice auquel elles se rapportent, à la condition que la société soit raisonnablement certaine de s'être conformée, et de continuer de se conformer, à toutes les conditions se rattachant à l'octroi de cette aide.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur le calcul des subventions salariales, sur la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des biens loués en vertu de contrats de location-acquisition.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la coopérative consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

La coopérative évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des contrats à terme.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des effets à recevoir.

Les placements en actions privilégiées de sociétés privées et en parts de coopératives sont comptabilisés au coût.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'emprunt bancaire, des créditeurs, des paiements anticipés et de la dette à long terme.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des contrats à terme et des contrats de change.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la coopérative détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la coopérative détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

La coopérative comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers dérivés

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la coopérative a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques liés aux fluctuations du coût des grains et les risques de change découlant de ses transactions commerciales futures à l'étranger. Les instruments financiers dérivés comprennent les contrats à terme sur le prix et les contrats de change.

Les instruments financiers dérivés, non désignés à titre de couverture, sont inscrits à leur juste valeur estimative à titre d'actif ou passif, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux prix ou taux pratiqués sur le marché. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont comptabilisés aux résultats. Pour les contrats à terme sur le prix, la juste valeur est déterminée par les courtiers à l'aide de cours du marché.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette. Le coût moyen est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

En ce qui concerne les stocks de semences d'une des filiales, ils sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût spécifique.

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'achat et les autres coûts engagés pour amener les stocks à leur état et lieu actuel. Les coûts d'achat comprennent le prix d'achat, les droits d'importation et les taxes non recouvrables, de même que les coûts de transport, de manutention et autres qui sont directement attribuables à l'acquisition des produits.

Immobilisations corporelles et biens loués en vertu de contrats de location-acquisition

Les immobilisations corporelles et biens loués en vertu de contrats de location-acquisition sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

Bâtiments	4 % et 10 %
Mobilier de bureau	20 %
Équipement informatique	30 %
Matériel roulant	10 % et 30 %
Pavages et voies d'évitement	8 %
Balance à camion	20 %
Machinerie et équipements	20 %
Améliorations locatives	20 %

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles destinées à la vente

Les immobilisations corporelles destinées à la vente sont constituées d'une bâtisse et d'un terrain localisés à Napierville. Elles sont comptabilisées au moindre de la valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des frais de vente et ne sont pas amorties.

Actifs incorporels

L'actif incorporel représente un logiciel et est comptabilisé au coût. Il sera amorti selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 % lorsqu'il sera utilisé.

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente les avantages économiques futurs résultant des actifs acquis lors d'un regroupement d'entreprises qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément. L'écart d'acquisition n'est pas amorti et est soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart peut être inférieure à sa valeur comptable. Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, une perte de valeur d'un montant égal à l'excédent est comptabilisée aux résultats.

Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont converties en dollars canadiens. Les éléments monétaires du bilan consolidé sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et les pertes résultant de la conversion sont compris dans les résultats.

Crédits d'impôts à la recherche et développement

Les crédits sont comptabilisés lorsque cotisés par les autorités gouvernementales et les charges admissibles ne sont pas connues au moment de la production des états financiers consolidés.

Impôts sur l'excédent

La coopérative utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser ses impôts sur l'excédent. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sur l'excédent sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales futures des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les actifs et passifs d'impôts futurs sur l'excédent sont mesurés à l'aide des taux d'imposition pratiquement en vigueur qui seront appliqués au cours de l'exercice où les écarts devraient se résorber. Pour leur part, les filiales utilisent la méthode des impôts futurs pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices.

3. FLUX DE TRÉSORERIE

Les rentrées afférentes aux résultats consolidés de l'exercice se détaillent comme suit :

	31 octobre 2020	30 novembre 2019
Excédent de l'exercice	6 161 413 \$	3 509 565 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Impôts futurs	(6 349)	(113 094)
Amortissement des immobilisations corporelles et des biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	689 413	794 192
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	(18 727)	3 544
Perte sur dépréciation d'actifs incorporels	7 800	-
Gain sur cession d'immobilisations corporelles destinées à la vente	-	(77 755)
Perte sur instruments financiers dérivés	113 959	187 219
Gain non matérialisé sur instruments financiers dérivés	(52 575)	(113 959)
Ristournes converties en parts	<u>(716 694)</u>	<u>(1 749 972)</u>
	<u>6 178 240 \$</u>	<u>2 439 740 \$</u>

Les variations nettes des éléments hors caisse du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	31 octobre 2020	30 novembre 2019
Débiteurs	(2 269 882) \$	(177 930) \$
Impôts sur les bénéfices	796 671	(259 892)
Stocks	1 417 695	(159 606)
Acomptes sur stocks	(3 252 782)	(1 323 347)
Frais payés d'avance	121 610	(16 485)
Créditeurs	2 505 799	(315 718)
Paiements anticipés	(1 290 491)	(175 403)
Impôts sur l'excédent de l'exercice précédent	<u>-</u>	<u>(11 360)</u>
	<u>(1 971 380) \$</u>	<u>(2 439 741) \$</u>

4. IMPÔTS SUR L'EXCÉDENT

Le rapprochement entre la charge d'impôts et le montant obtenu en multipliant l'excédent de l'exercice par les taux d'imposition prévus par la Loi de l'impôt sur le revenu se résumant comme suit:

Les principales composantes des impôts sur l'excédent se présentent comme suit:

	31 octobre 2020	30 novembre 2019
Les principales composantes des impôts sur l'excédent se présentent comme suit:		
Exigibles	1 336 051 \$	1 029 596 \$
Futurs	(6 349)	(113 094)
Futurs liés à l'excédent de l'exercice	<u>12 244</u>	<u>(87 498)</u>
Impôts sur l'excédent	<u>1 341 946 \$</u>	<u>829 004 \$</u>
Excédent de l'exercice aux fins du calcul de la charge d'impôts	<u>7 491 115 \$</u>	<u>4 426 066 \$</u>
Impôts aux taux combinés fédéral et provincial de 26,5 %	1 985 146	1 172 908
Ristournes	(699 563)	(363 451)
Incidence des charges non déductibles	75 801	68 143
Autres éléments	<u>(19 438)</u>	<u>(48 596)</u>
Impôts sur l'excédent	<u>1 341 946 \$</u>	<u>829 004 \$</u>

Les impôts futurs sont constitués de l'excédent de la valeur comptable des immobilisations corporelles, ainsi que des pertes fiscales reportées sur la valeur fiscale et de ristournes reçues en parts privilégiées pour un montant de 2 002 140 \$ en passif (1 989 896 \$ en passif en 2019).

5. EXCÉDENT DE L'EXERCICE - RECOMMANDATION D'AFFECTATION

À son assemblée du 12 février 2021, le conseil d'administration a décidé de recommander à ses membres de distribuer une ristourne de 2 639 862 \$ pour son exercice terminé le 31 octobre 2020.

En considérant que les membres, en assemblée générale, approuvent ladite recommandation, les impôts sur l'excédent qui seront comptabilisés à la réserve consolidée de l'exercice suivant, conformément au Règlement d'application de la Loi sur les coopératives, sont les suivants :

	31 octobre 2020	30 novembre 2019
Excédent de l'exercice	4 983 210 \$	2 744 334 \$
Ristournes recommandées	<u>(2 639 862)</u>	<u>(1 372 529)</u>
	2 343 348	1 371 805
Impôts sur l'excédent de l'exercice		
Futurs liés à l'excédent de l'exercice (note 4)	<u>(12 244)</u>	<u>87 498</u>
Montant à affecter à la réserve	<u><u>2 331 104</u></u> \$	<u><u>1 459 303</u></u> \$

6. DÉBITEURS

	31 octobre 2020	30 novembre 2019
Clients		
Grains	2 086 224 \$	1 472 921 \$
Membres	2 147 819	1 985 445
Provision pour créances douteuses	(224 996)	(366 220)
Taxes de ventes	327 231	129 612
Dépôts-courtier	254 851	287 591
Autres	5 271 042	4 319 291
Subventions à recevoir	<u>236 351</u>	<u>-</u>
	<u><u>10 098 522</u></u> \$	<u><u>7 828 640</u></u> \$

7. STOCKS

	31 octobre 2020	30 novembre 2019
Alimentation animale	292 724 \$	301 908 \$
Matériel d'emballage	83 846	82 105
Quincaillerie	4 830 055	4 428 859
Grains	2 054 524	2 084 042
Centre d'engrais	685 274	1 029 509
Produits de protection des cultures et semences	<u>8 035 643</u>	<u>9 473 338</u>
	<u>15 982 066</u> \$	<u>17 399 761</u> \$

La provision pour dépréciation des stocks à leur valeur de réalisation nette s'élève à 968 195 \$ (670 535 \$ en 2019), la charge a été comptabilisée dans le coût des produits vendus.

8. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète les montants estimatifs que la coopérative devrait recevoir pour mettre fin aux contrats ouverts à la fin de l'exercice. La juste valeur des instruments financiers dérivés à la fin de l'exercice est la suivante :

	Valeur nominale contractuelle	Poste du bilan	Juste valeur actif (passif) 31 octobre 2020	Juste valeur actif (passif) 30 novembre 2019
Contrats à terme	159 508 \$	Actif court terme	132 317 \$	113 959 \$
Contrats de change	4 775 000 \$	Passif court terme	<u>(79 742)</u>	<u>-</u>
			<u>52 575</u> \$	<u>113 959</u> \$

9. PLACEMENTS

	31 octobre 2020	30 novembre 2019
Sollio Groupe Coopératif - Parts ordinaires de catégorie A 899 parts (904 part en 2019)	22 475 \$	22 600 \$
Sollio Groupe Coopératif - Parts ordinaires de catégorie B 2 113 337 parts	2 113 337	2 113 337
Sollio Groupe Coopératif - Parts ordinaires de catégorie D 13 243 435 parts (12 526 741 part en 2019)	13 243 435	12 526 741
Autres Coopératives	2 368	2 368
Participation de 11,28 % dans 9372-4409 Québec inc.	541 794	541 794
Participation de 0,4963 % dans Énergie RC S.E.C.	217 287	217 287
Parts sociales		
Coopérative Beauharnois en santé - coop de solidarité	500	500
Centre Coopératif de grains	5 000	5 000
Coopérative de développement régional du Québec	100	100
Effet à recevoir d'une société, sans intérêts ni modalités d'encaissement	300 000	300 000
Participation de 2,10 % (1,76 % en 2019) dans Optiboef S.E.N.C.	1 000	1 000
11,57 % des actions de catégorie A de Grains Québec Commandité inc.	9	-
397 187 parts ordinaires de catégorie A représentant une participation de 11,57 % dans Partenariat Agricole GQ S.E.C.	<u>397 187</u>	<u>-</u>
	<u><u>16 844 492</u></u> \$	<u><u>15 730 727</u></u> \$

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET BIENS LOUÉS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

			31 octobre 2020	30 novembre 2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	1 066 645 \$	- \$	1 066 645 \$	1 159 069 \$
Bâtiments	4 390 919	1 654 143	2 736 776	3 762 106
Mobilier de bureau	89 460	69 277	20 183	20 681
Équipement informatique	762 748	517 659	245 089	225 949
Matériel roulant	3 037 015	1 634 371	1 402 644	1 028 032
Pavages et voies d'évitement	528 486	239 909	288 577	330 841
Balance à camion	264 303	247 177	17 126	20 971
Machinerie et équipements	1 839 549	1 375 132	464 417	429 664
Améliorations locatives	311 775	76 560	235 215	125 566
Matériel roulant loué en vertu de contrats de location-acquisition	<u>87 770</u>	<u>62 047</u>	<u>25 723</u>	<u>35 481</u>
	<u>12 378 670 \$</u>	<u>5 876 275 \$</u>	<u>6 502 395 \$</u>	<u>7 138 360 \$</u>

11. EMPRUNT BANCAIRE

La coopérative dispose de deux marges de crédit de 13 000 000 \$ dont 5 000 000 \$ n'est pas utilisé au 31 octobre 2020. Cet emprunt est garanti par une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des créances et des biens en stock corporels et incorporels présents et futurs pour un montant de 13 000 000 \$ et il est renouvelable annuellement. Les créances et les stocks ont une valeur nette comptable de 16 910 873 \$ (16 187 268 \$ en 2019).

La coopérative dispose également d'une marge de crédit de 10 000 000 \$ dont 6 267 009 \$ n'est pas utilisé au 31 octobre 2020. Cet emprunt est garanti par une hypothèque mobilière de deuxième rang sur l'universalité des créances, des stocks et des biens meubles corporels et incorporels présents et futurs pour un montant de 10 000 000 \$. Les créances et les stocks ont une valeur nette comptable de 16 910 873 \$ (16 187 268 \$ en 2019).

Une des filiales dispose d'une marge de crédit autorisée de 5 000 000 \$ dont aucun montant n'est utilisé au 31 octobre 2020. De plus, elle dispose d'une ligne de change de 700 000 \$ dont aucune somme n'est utilisée au 31 octobre 2020. Elles sont garanties par une hypothèque mobilière de premier rang de 7 000 000 \$ grevant l'universalité des biens meubles, créances et des biens en stock ayant une valeur nette de 15 501 191 \$ (12 267 532 \$ en 2019). La convention est renouvelable annuellement.

12. CRÉDITEURS

	31 octobre 2020	30 novembre 2019
Membres	974 030 \$	766 226 \$
Sollio Groupe Coopératif	2 568 628	1 428 997
Charges sociales et retenues à la source	356 145	279 662
Autres fournisseurs et frais courus	<u>5 611 479</u>	<u>4 529 603</u>
	<u>9 510 282</u> \$	<u>7 004 488</u> \$

13. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	31 octobre 2020	30 novembre 2019
Contrat de location de matériel roulant, 8,24 %, échéant en mai 2022, capital et intérêts remboursables par versements mensuels de 1 012 \$	24 771 \$	33 897 \$
Contrat de location de matériel roulant, 5,12 %, échéant en mai 2022, capital et intérêts remboursables par versements mensuels de 535 \$	<u>8 354</u>	<u>13 687</u>
	33 125	47 584
Obligations découlant de contrats de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice	<u>16 881</u>	<u>15 820</u>
	<u>16 244</u> \$	<u>31 764</u> \$

Les paiements minimums futurs exigibles sur les contrats de location-acquisition au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2021	18 557 \$
2022	<u>16 581</u>
	35 138
Intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	<u>2 013</u>
	<u>33 125</u> \$

14. DETTE À LONG TERME

	31 octobre 2020	30 novembre 2019
Emprunt Caisse Desjardins des Seigneuries de la frontière, 1,90 %, renouvelable en septembre 2021, garantis par des immobilisations corporelles ayant une valeur nette de 1 033 779 \$ et par la Financière Agricole, capital et intérêts remboursables par versements mensuels de 7 649 \$	978 616 \$	1 049 693 \$
Emprunts Caisse Desjardins de l'Ouest de la Montérégie, 1,90 % à 3,94 %, renouvelables d'octobre 2021 à septembre 2022, garantis par des immobilisations corporelles ayant une valeur nette de 4 415 412 \$, capital et intérêts remboursables par versements mensuels totaux de 33 740 \$	2 303 538	1 628 689
Emprunt Caisse Desjardins de l'Ouest de la Montérégie, 3 %, renouvelable en janvier 2021, garanti par des immobilisations corporelles ayant une valeur nette de 1 953 874 \$, capital et intérêts remboursables par versements mensuels de 3 167 \$	259 971	289 537
Emprunt, 10,5 %, échéant en septembre 2024, capital remboursable par versements mensuels de 10 400 \$	477 865	604 800
Emprunt, 6,25 %	-	153 334
Billets à Sollio Groupe Coopératif, 2,45 %, échéant en avril 2022, payable en totalité à la date d'échéance	<u>774 060</u>	<u>832 547</u>
	4 794 050	4 558 600
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	438 181	267 935
Dettes à long terme renouvelable au cours du prochain exercice	<u>1 920 039</u>	<u>1 836 509</u>
	<u><u>2 435 830</u></u> \$	<u><u>2 454 156</u></u> \$

14. DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2021	580 269 \$
2022	592 035 \$
2023	604 141 \$
2024	595 265 \$
2025	471 625 \$

15. PARTS PRIVILÉGIÉES RACHETABLES

	31 octobre 2020	30 novembre 2019
Parts privilégiées de catégorie ESSOR, 7,25 % , échéant en septembre 2022	475 000 \$	706 000 \$
Parts privilégiées de catégorie F	417 839	473 356
Parts privilégiées de catégorie P	-	797 661
Parts privilégiées de catégorie Q	<u>972 983</u>	<u>-</u>
	1 865 822	1 977 017
Parts privilégiées rachetables au cours du prochain exercice	<u>1 642 822</u>	<u>1 523 017</u>
	<u><u>223 000</u></u> \$	<u><u>454 000</u></u> \$

Les versements en capital à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2021	1 642 822 \$
2022	223 000 \$

16. CAPITAL SOCIAL

L'avoir des membres de la coopérative est composé de parts sociales et de parts privilégiées. La coopérative peut émettre un nombre illimité de parts sociales d'une valeur nominale de 10 \$ chacune. Tout membre doit détenir 100 parts sociales de 10 \$ pour un total de 1 000 \$. Un membre ne détient qu'un seul droit de vote, peu importe le nombre de parts sociales détenues. Ces parts sont payables de la façon suivante : 250 \$ au moment de la souscription, le solde étant payable à même les ristournes futures qui seront déclarées. Le solde peut être payé par anticipation au gré du détenteur.

Un membre auxiliaire doit détenir 5 parts sociales de 10 \$ chacune pour un total de 50 \$. Ce membre ne détient aucun droit de vote, mais a le droit aux ristournes.

Le règlement de la coopérative autorise le conseil à émettre diverses catégories de parts privilégiées et à en déterminer le montant, les privilèges, intérêts, droits et restrictions, ainsi que les conditions et les termes de paiement, de rachat et de leur remboursement.

Parts privilégiées, valeur nominale de 1 \$, sans intérêts, remboursables au capital versé au gré du conseil.

Parts privilégiées de catégorie F, admissibles au Régime d'investissement coopératif, nombre illimité, valeur nominale de 1 \$ chacune, rendement annuel maximal de 12 % déterminé par le conseil d'administration et rachetables par décision du conseil d'administration à partir de la cinquième année suivant celle de leur émission.

Parts privilégiées de catégorie Q, valeur nominale de 1 \$, intérêts non cumulatifs de 3,2 % en 2020, révisable annuellement, émises dans le cadre du Régime d'investissement coopératif, rachetables à la valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter décembre 2020.

Parts privilégiées de catégorie R, valeur nominale de 1 \$, intérêts non cumulatifs de 3,2 % en 2020, révisable annuellement, émises dans le cadre du Régime d'investissement coopératif, rachetables à la valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter décembre 2021, décembre 2022, décembre 2023 et décembre 2024.

Parts privilégiées de catégorie LCF-2017, valeur nominale de 1 \$, sans intérêts, émises dans le cadre d'acquisition d'actifs, rachetables sur décision du conseil d'administration.

16. CAPITAL SOCIAL (suite)

	31 octobre 2020	30 novembre 2019
Parts émises et payées, présentées à l'avoir des membres :		
919 Parts sociales (915 en 2019)	796 115 \$	786 542 \$
363 Parts membres auxiliaires (365 en 2019)	<u>15 120</u>	<u>15 048</u>
	<u>811 235 \$</u>	<u>801 590 \$</u>
Parts privilégiées, présentées à l'avoir :		
- Parts privilégiées	2 982 182 \$	2 300 845 \$
- Parts privilégiées de catégorie F	-	417 840
- Parts privilégiées de catégorie Q	-	972 983
- Parts privilégiées de catégorie R	6 490 865	4 745 738
- Parts privilégiées de catégorie LCF-2017	<u>2 836 000</u>	<u>2 836 000</u>
	<u>12 309 047 \$</u>	<u>11 273 406 \$</u>
Au cours de l'exercice, le capital social et les parts privilégiées ont varié de la façon suivante :		
	31 octobre 2020	30 novembre 2019
Solde au début de l'exercice	12 074 996 \$	9 549 210 \$
Augmentation		
- Émission en espèce	842 722	886 443
- Ristournes converties en parts	<u>693 087</u>	<u>2 147 113</u>
	<u>13 610 805</u>	<u>12 582 766</u>
Diminution		
- Rachat	370 718	438 548
- Parts privilégiées présentées à titre de passif financier	<u>119 805</u>	<u>69 222</u>
	<u>490 523</u>	<u>507 770</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>13 120 282 \$</u>	<u>12 074 996 \$</u>

17. OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES

Au cours de l'exercice, la coopérative a effectué 53,57 % (50,19 % en 2019) de ses opérations avec ses membres au sens du règlement d'application de la Loi sur les coopératives. Ces transactions, conclues dans le cours normal des affaires, ont été comptabilisées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les membres.

18. ÉVENTUALITÉS

La coopérative a signé, dans le cadre d'un contrat de location conclu auprès de Sollio Groupe Coopératif, une lettre de cautionnement d'un montant de 200 000 \$.

19. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par la coopérative et ses filiales en vertu de contrats de location d'immeuble et de matériel roulant venant à échéances diverses entre décembre 2020 et mars 2029 totalisent 3 899 673 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2021	581 593 \$
2022	602 280 \$
2023	605 990 \$
2024	458 648 \$
2025	404 658 \$

De plus, la coopérative a conclu des contrats à terme d'achat et de vente fixant le prix de divers grains à échéances diverses jusqu'en décembre 2020. Au 31 octobre 2020, les montants nets engagés représentent 119 544 en dollars américains, représentant 762 tonnes métriques de grains ainsi que 36 214 993 en dollars canadiens, représentant 111 513 tonnes métriques de grains.

En vertu d'une entente avec Sollio Groupe Coopératif, la coopérative s'engage à acheter 95 % de son approvisionnement en produits de moulée et de quincaillerie et matériaux de Sollio Groupe Coopératif et s'engage à payer un montant annuel de 20 000 \$ en service conseil auprès de Sollio Groupe Coopératif.

20. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, des opérations ont été réalisées avec les entreprises des membres du conseil d'administration. Ces transactions, conclues dans le cours normal des affaires, ont été comptabilisées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les membres.

21. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Au cours de l'exercice, la coopérative a effectué environ 26 % (17 % en 2019) de ses achats de Sollio Groupe Coopératif.

Au cours de l'exercice, la coopérative a effectué environ 58 % (54 % en 2019) de ses ventes de grains auprès de deux clients importants.

22. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

La coopérative, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la coopérative à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la coopérative est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

La coopérative consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La coopérative évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. La coopérative établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Au 31 octobre 2020, environ 54 % (26 % au 30 novembre 2019) du total des comptes clients sont à recevoir de deux sociétés importante (deux sociétés importante en 2019).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la coopérative éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La coopérative est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses besoins opérationnels et en recourant à des multiples sources de financement pour maintenir sa flexibilité.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La coopérative est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la coopérative à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent la coopérative à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats consolidés et la situation financière de la coopérative.

22. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

La coopérative réalise des ventes et effectue des achats en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actifs et de passifs sont exposés aux fluctuations des devises. À la fin de l'exercice, les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères, sont les suivants :

	31 octobre 2020		30 novembre 2019	
	Euros €	Dollars américains \$	Euros €	Dollars américains \$
Encaisse	-	484 736	-	798 008
Clients	-	1 069 314	-	904 774
Fournisseurs	2 374	1 621 788	1 104	1 049 909

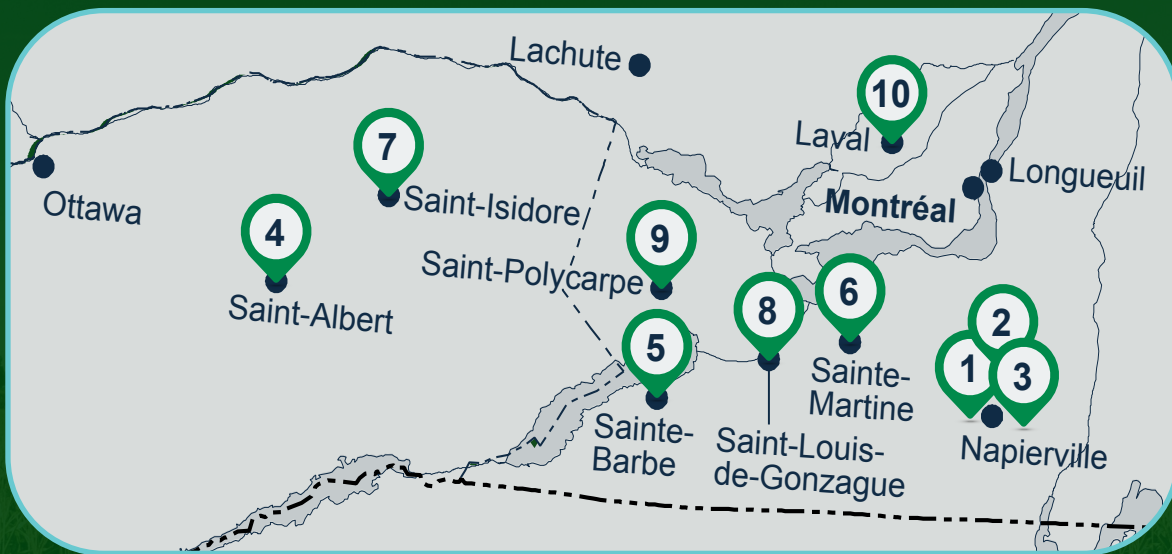
23. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2020.

UNIAG COOPÉRATIVE
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2020

	31 octobre 2020 (11 mois)	30 novembre 2019 (12 mois)
ANNEXE A - COÛT DES PRODUITS VENDUS		
Stocks au début de l'exercice	17 399 761 \$	17 240 155 \$
Achat	129 855 106	140 926 658
Frais de transport	260 885	352 558
Augmentation (diminution) de la dépréciation des stocks	<u>(185 958)</u>	<u>116 805</u>
	147 329 794	158 636 176
Stocks à la fin de l'exercice	<u>15 982 066</u>	<u>17 399 760</u>
	<u>131 347 728</u> \$	<u>141 236 416</u> \$

NOTES



1 SIÈGE SOCIAL
4, rang Saint-André
Saint-Cyprien-de-Napierville, QC
J0J 1L0
☎ 450 245-3308

NOS PLACES D'AFFAIRES

2 BMR NAPIERVILLE
701, route 219, QC
☎ 450 245-3677
@ bmr.napierville@uniag.coop

5 BMR EXPRESS SAINTE-BARBE
59, Montée du Lac, QC
☎ 450 373-4625
@ quinc.barbe@uniag.coop

8 SONICHOIX/BMR EXPRESS SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE
31, rue du Pont, QC
☎ 450 377-9460
@ quinc.louis@uniag.coop

3 CENTRE D'ENGRAIS NAPIERVILLE
100, boulevard Industriel, QC
☎ 450 245-3308 poste 10401

6 BMR EXPRESS SAINTE-MARTINE & CENTRE D'ENGRAIS
195, rue Ste-Marie C.P. 9, QC
☎ 450 427-2003
@ quinc.martine@uniag.coop

9 AGRIZONE SAINT-POLYCARPE & CENTRE D'ENGRAIS
68, chemin de la Cité des Jeunes, QC
☎ 450 265-3142
@ quinc.poly@uniag.coop

4 AGRIZONE SAINT-ALBERT & CENTRE D'ENGRAIS
1312, route 900 E, ON
☎ 613 987-2152
@ hardw.albert@uniag.coop

7 AGRIZONE SAINT-ISIDORE & CENTRE D'ENGRAIS
4650, rue Ste-Catherine, ON
☎ 613 524-2828
@ hardw.isidore@uniag.coop

10 NORSECO
2914, boulevard Curé-Labelle, Laval, QC
☎ 1 800 561-9693